Le mot des porteurs de projets

JEAN-PAUL
COUCHÉ
Président de
Akademie voor
Nuuze
Vlaamsche Tale
- Institut de la
Langue
Régionale
Flamande



'Institut de la Langue Régionale Flamande (ILRF) a été créé il y a un an et demi de la volonté d'un certain nombre d'associations culturelles flamandes de promouvoir la langue flamande afin d'assurer sa pérennité.

Pour la reconnaissance de la langue flamande

Pour ce faire, il fallait promouvoir les cours de flamand, collecter les expressions, le vocabulaire, publier des travaux pour l'usage du plus grand nombre, mener des actions de promotion de la langue au travers de la musique et de la poésie, entamer une réflexion sur la signalétique routière et commerciale afin d'adopter le bilinguisme, entreprendre de nombreux contacts... pour que le flamand puisse être reconnu au sein des écoles de la République comme le breton, le basque et d'autres.

Un travail en partenariat

Bref, au vu de la tâche qui attendait les bénévoles de l'ILRF, il est apparu indispensable de travailler de concert avec le plus grand nombre d'élus de l'arrondissement de Dunkerque (zone flamandophone de la Flandre française) ainsi que de trouver des partenariats financiers pour mener ces projets. (Comme la participation à la 10° semaine des langues du ministère de la Culture).

Présentation aux élus du Pays et à Philippe Pilyser de la signalétique bilingue en Bretagne par M. Fulup Jakez, directeur adjoint de l'Office de la Langue Bretonne lors de l'Assemblée générale de l'Institut de la Langue régionale Flamande-Akadémie voor Nuuze Vlaamsche Tale le samedi 2 juillet 2005.

Un engagement dans la vie du Pays à travers la Charte

En 2004, suite à l'implication de plusieurs membres de l'ILRF dans les travaux de constitution de la Charte du Pays des Moulins de Flandre, un certain nombre d'entre eux ont été admis à siéger au sein du Conseil de développement du Pays des Moulins de Flandre lorsque celui-ci a pris corps.

Ils siègent soit dans le collège des associations soit dans le collège des personnalités qualifiées. Bien entendu toutes ces personnes représentent parfois plusieurs structures associatives.

Des projets, des actions...

Fort de cette implication et de ces contacts concrets et positifs avec les élus du Pays des Moulins de Flandre, l'ILRF a présenté au début de l'année 2005 cinq projets au Pays afin d'obtenir un appui dans leurs montages financiers dont notamment la recherche de financements mais également un appui technique dans le cadre des relations avec les collectivités locales et territoriales. Bien évidemment, pour autant cela ne signifie pas que tous les projets peuvent être validés et pour n'importe quel montant.

Un choix du Pays s'est porté sur 3 priorités en ce qui concerne l'Institut de la Langue Régionale Flamande pour 2005 :

- La promotion des cours de flamand : financement des outils de communication et aide à l'achat de manuels scolaires;
- L'édition de brochures thématiques suite au collectage, d'un recueil de dictons bilinques et d'autres travaux de l'Institut;
- L'organisation d'un festival de la musique et de la langue flamande les 7-8 et 9 octobre derniers.

Ces actions de l'ILRF entrent dans le cadre de plusieurs orientations de la Charte de Pays...



- Soutien aux activités culturelles et associatives œuvrant pour la promotion de l'identité flamande;
- Programmation de culture et de loisirs complémentaires de celle de Dunkerque et des territoires voisins;
- Favoriser les lieux de pratique culturelle;
- L'enseignement.

Cette aide et cet appui du Pays, notamment pour une structure nouvellement créée comme l'ILRF et qui ne dispose que de très faibles moyens a été particulièrement précieuse. Certes elle ne supprime pas les obligations de quotas de financement appliquées par les collectivités territoriales à leur participation et qui sont parfois une contrainte si forte qu'elle peut mettre en péril de nombreux projets associatifs.

Mais une chose est sûre, c'est que sans l'appui et l'engagement d'une structure de pays comme celle du Pays des Moulins de Flandre, le montage financier de ces projets 2005 aurait eu des difficultés à voir le jour. « Nous pouvons ici en remercier les élus mais aussi le personnel administratif avec lesquels nous souhaitons une longue et fructueuse collaboration pour le plus grand bien de notre chère langue flamande qui est un pan important de la culture des Flamands de France. »

Appel à projets 2006

Le Pays peut vous aider à monter vos projets (écriture de projet, recherche de financements...). Certains projets pourront être soutenus par le Pays. N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements.

Rens. Benjamin Dassonville : Tél. 03 28 65 76 79 E-mail :

dassonville.paysdesmoulinsdeflandre
@wanadoo.fr